



Sondage national sur la justice de 2018

Sommaire exécutif

Préparé pour le ministère de la Justice

Fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

No du contrat : 10040-18-0071/001/CY

Valeur de l'entente : 59 955,88 \$

Date du contrat : 26 septembre 2018

Date de livraison : 15 mars 2019

No d'inscription : POR 061-18

J4-93/2018F-PDF

978-0-660-30751-0

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce rapport, veuillez envoyer un courriel à
[Research Publications / Publications de Recherche \(JUS / JUS\) rsd-drs@justice.gc.ca](mailto:rsd-drs@justice.gc.ca)

This report is also available in English

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS

Contact : Susan Galley

Bureau d'Ottawa

359, rue Kent, bureau 300

Ottawa, Ontario K2P 0R6

Tél. : (613) 235 7215

Télécopieur : (613) 235 8498

Courriel : pobox@ekos.com

www.ekos.com

SOMMAIRE

Le ministère de la Justice apporte son soutien au ministre de la Justice et au procureur général du Canada en appliquant des lois fédérales, en élaborant des politiques, et en fournissant une aide juridique aux ministères et aux organismes gouvernementaux. Le ministère commande périodiquement la tenue du Sondage national sur la justice, dont l'objectif consiste à mieux saisir les perceptions, la compréhension et les priorités des Canadiens au sujet d'enjeux liés à la justice.

Le Sondage national sur la justice de 2018 servira à orienter l'élaboration de politiques, d'activités de mobilisation du public et de communications. Plus particulièrement, cette étude porte sur les points de vue et perceptions des Canadiens à l'égard des éléments suivants :

- Le système de justice pénale
- Le harcèlement sexuel au travail
- Le respect de la vie privée et la gestion des renseignements personnels
- La *Loi canadienne sur les droits de la personne*
- Le droit de la famille

Le sondage national en ligne réunit les réponses de 2016 Canadiens choisis au hasard dans le panel maison d'EKOS (Probit¹). Compte tenu de sa taille, l'ensemble de l'échantillon présente un taux de précision de +/- 2,2 pour cent, à un intervalle de confiance de 95 pour cent pour. Les résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population canadienne.

Système de justice pénale

Les Canadiens connaissent plus ou moins bien le système de justice pénale. Plus de moitié des répondants affirment connaître le rôle de la police. Toutefois, la perception du niveau de connaissance chute lorsqu'il est question des tribunaux ou des services correctionnels.

¹ Le panel Probit offre une couverture exhaustive de la population canadienne (au moyen de l'Internet, de la téléphonie ordinaire et de la téléphonie cellulaire) en faisant appel à une sélection aléatoire (tous les répondants de notre panel sont recrutés par téléphone, au moyen de la composition aléatoire [CA], après quoi leur participation est confirmée au téléphone par des enquêteurs; les participants ne décident donc pas de faire partie du panel) et à un échantillonnage de probabilités égales (ce qui signifie qu'il est possible d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population).

Même les Canadiens qui déclarent posséder des connaissances moyennes sur le système de justice pénale en ayant recours à la technique de l'autoévaluation semblent appréhensifs par rapport au système, une grande proportion d'entre eux affirmant ne pas croire qu'il est accessible (35 p. cent, comparativement à 33 p. cent qui le considèrent comme accessible) ou équitable pour tout le monde (42 p. cent par rapport à 27 p. cent).

Harcèlement sexuel au travail

La plupart des Canadiens disent avoir récemment entendu parler de harcèlement sexuel au travail ou avoir lu quelque chose à ce sujet. La plupart du temps, ils en ont entendu parler dans les médias, la moitié d'entre eux mentionnant les médias sociaux ou la culture populaire. Le quart des répondants obtiennent de l'information par le biais de leur employeur ou de leurs collègues de travail.

La plupart des Canadiens ont l'impression de bien savoir ce qui est considéré comme du harcèlement sexuel. Chez ceux qui sont moins bien informés, plus de la moitié souligne le besoin de renseignements sur les types de harcèlement sexuel, tandis que quatre personnes sur dix disent avoir besoin d'information sur les mesures qu'elles devraient prendre si elles étaient victimes de harcèlement sexuel au travail. Deux Canadiens sur trois ne croient pas qu'ils éprouveraient de la difficulté à analyser l'information ou les conseils liés au harcèlement sexuel s'ils en avaient besoin. Quelque deux Canadiens sur trois assurent que s'ils souhaitaient obtenir des renseignements sur le harcèlement sexuel, ils préféreraient accéder à de l'information en ligne. Parmi ceux qui perçoivent des difficultés relativement à l'accès à des renseignements ou à des conseils, la plupart évoquent une possible incidence sur leur carrière, ne se fient pas aux personnes responsables ou mentionnent de façon générale la peur ou l'embarras.

S'ils étaient victimes de harcèlement sexuel au travail, près de la moitié des Canadiens déposeraient une plainte auprès d'un organisme, du protecteur des employés ou d'un autre type d'organisme pour que leur demande fasse l'objet d'une enquête ou soit résolue. La gestion de la situation sans aide et l'embauche d'un(e) avocat(e) pour porter la cause devant les tribunaux figurent parmi les autres types de recours cernés.

Le tiers des Canadiens croit que le problème du harcèlement sexuel est identique à ce qu'il était il y a dix ans. Un peu plus du tiers des répondants sont d'avis que le harcèlement sexuel au travail est moins grave qu'il y a dix ans, tandis que le quart considère le problème comme plus grave aujourd'hui. Près de neuf Canadiens sur dix jugent que l'approche la plus efficace pour traiter le harcèlement sexuel est la prévention, sous la forme de formations.

Respect de la vie privée

En ce qui concerne la gestion des renseignements personnels par le gouvernement fédéral, près des deux tiers des Canadiens croient que les ministères fédéraux devraient uniquement recueillir des renseignements directement auprès des gens plutôt que d'en obtenir auprès d'autres ministères.

Discrimination

Les Canadiens font état de plusieurs niveaux de sensibilisation ou de connaissance à l'égard des droits et responsabilités liés aux lois antidiscriminatoires. Quatre personnes sur dix connaissent ces droits et responsabilités, alors que le quart dit manquer de connaissances. La perception du niveau de connaissance est divisée de façon plutôt uniforme entre les Canadiens qui disent ne pas bien connaître les droits et responsabilités, et ceux qui affirment posséder de bonnes connaissances ou de très bonnes connaissances.

Moins de la moitié des Canadiens signalent que, s'ils étaient victimes de discrimination, ils déposeraient une plainte auprès d'un organisme, d'un protecteur des employés ou d'un autre type d'organisme pour que leur demande fasse l'objet d'une enquête ou soit résolue. Un répondant sur cinq tenterait de résoudre la situation sans aide.

Droit de la famille

La plupart des Canadiens croient que le droit de la famille exige que les décisions concernant le ou les enfants d'un couple qui se sépare ou divorce se fondent totalement ou presque totalement sur l'intérêt supérieur du ou des enfants. Le quart des répondants dit avoir participé personnellement au système de justice familiale dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation.

Selon plus du tiers des Canadiens, les sites Web ou les publications du gouvernement constituent la principale source d'information sur le système de justice familiale. Environ le quart d'entre eux affirment qu'ils chercheraient à obtenir des renseignements auprès d'un(e) professionnel(le) du droit.

Près d'un Canadien sur cinq déclare avoir visité le site Web du ministère de la Justice Canada et deux pour cent avoir eu recours à la ligne d'assistance téléphonique du ministère pour obtenir des renseignements ou des conseils liés au droit de la famille. Parmi les vingt pour cent qui ont eu recours à la ligne d'assistance téléphonique ou au site Web du ministère de la Justice Canada, les

réactions se divisent uniformément entre ceux qui estiment qu'il était difficile, facile et « ni facile ni difficile » d'obtenir les renseignements dont ils avaient besoin.

La valeur totale du projet de sondage d'opinion publique est de 59 955,88 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : **Les Associés de recherche EKOS**

No du contrat - TPSGC : **10040-18-0071/001/CY**

Date d'attribution du contrat : **26 septembre 2018**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à rsd-drs@justice.gc.ca.